

COMMUNIQUÉ

Marseille, 30 octobre 2020

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes Côte d'Azur soutient toutes les entreprises artisanales

L'institution se mobilise pour déployer tous les moyens nécessaires à la poursuite d'une activité



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes Côte-d'Azur, partenaire engagé aux côtés des artisans, annonce le déploiement d'un dispositif de soutien nécessaire à la survie des entreprises artisanales, dans ce contexte économiquement perturbé.

Suite aux dernières annonces du Président de la République et du gouvernement français, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA déclenche un dispositif d'urgence pour les entreprises artisanales.

Un numéro régional unique non surtaxé est disponible. Une centaine de conseillers sont mobilisés pour permettre aux artisans d'obtenir des réponses concrètes face à des problématiques complexes et variées : **09 800 806 00**.

En complément, des adresses mail de proximité ont été mises en place, dans chaque département :

- Alpes-de-Haute-Provence : assistance04@cmar-paca.fr
- Hautes-Alpes : assistance05@cmar-paca.fr
- Alpes-Maritimes : assistance06@cmar-paca.fr
- Bouches-du-Rhône : assistance13@cmar-paca.fr
- Var : assistance83@cmar-paca.fr
- Vaucluse : assistance84@cmar-paca.fr

De plus, l'intégralité des sites recevant du public restent ouverts, prioritairement sur prise de rendez-vous, en appelant le numéro unique **09 800 806 00**.

« Notre urgence est d'accompagner les artisans dans la recherche des outils, physiques ou numériques, dont ils ont besoin pour traverser cette crise. Cette deuxième vague de confinement est un choc pour nos entreprises artisanales, déjà si durement affaiblies : il est de notre devoir de les armer pour qu'elles puissent se relever. Toute notre énergie est dédiée à ce dispositif de soutien : j'invite tous les artisans de la région à contacter nos conseillers. », déclare Jean-Pierre Galvez, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA.

Par ailleurs, la CMAR PACA, fidèle à sa philosophie du « *Consommez local, Consommez artisanal !* », a mis en place un dispositif d'identification des entreprises artisanales ouvertes, prêtes à délivrer des produits et des services de qualité à des clients soucieux de soutenir l'économie de proximité, en les référençant sur une carte interactive [#ArtisansPrésents](#). Les artisans souhaitant apparaître sur cette carte sont invités à le faire en remplissant [le formulaire en ligne](#), ou en écrivant à l'adresse artisanspresents@cmar-paca.fr.

Toutes ces informations seront régulièrement mises à jour sur www.cmar-paca.fr, ainsi que sur les réseaux sociaux de la CMAR PACA.

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales, d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 13 agences entreprises, 17 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 120 000 personnes accueillies, 12 500 jeunes rencontrés, 7 200 porteurs de projets de création conseillés, 32 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA
Claire HELFER +33(0)4 91 32 34 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr